

▶ **Autonomie protéique** **Un enjeu majeur** **pour les éleveurs**

PAGE 8

ACTUALITÉS
ANNIVERSAIRE
BOVINEO,
UNE ANNEE DÉJÀ !

P.3



SERVICES ET TECHNIQUES
LELY VECTOR
UNE PREMIÈRE
EN VENDÉE

P.7



FAITS ET GESTES
LES AGRICULTRICE
DANS LES COULISSES
DE BENETEAU

P.12



"FÉDÉRER les productions animales sur notre territoire "

2013/2014 aura marqué la stratégie et la volonté de Cavac de structurer les productions animales sur le territoire pour les valoriser au mieux. Il en fut ainsi de CPLB et de Bovineo. Massifier, segmenter l'offre pour capter de la valeur, renforcer l'expertise technique auprès des éleveurs, accompagner financièrement le développement des ateliers en offrant de la visibilité sur les prix... auront été nos leitmotivs pour la création de Bovineo en particulier. Un an après, les résultats sont là, tant quantitatifs que qualitatifs.

Bien sûr, tout cela demande à être consolidé et conforté par de nouvelles actions, et le quotidien se doit d'être amélioré dans le fonctionnement, mais l'ensemble des équipes salariées et les élus ont contribué à construire leur avenir pour que ce projet devienne une réalité. Au delà des préjugés, Bovineo, fierté d'éleveurs, s'est créé sur la base du meilleur de chacun. Pour que les éleveurs soient un maillon respecté et acteur de la filière, consolidons notre stratégie de structuration de l'amont sur notre territoire. **Merci à tous.**



Mathieu Staub
Directeur Adjoint
Productions Agricoles



SPACE 2014

Le groupe Cavac sera présent au SPACE à Rennes du 16 au 19 septembre 2014 dans le hall 10A, Allée C, stand 57.



Directeur de publication : Jacques Bourgeais
Conception/ Rédaction : service communication
12 boulevard Réaumur - BP 27
85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
Tél 02 51 36 51 51 • Fax 02 51 36 51 97 • www.cavac.fr

▶ ANNIVERSAIRE

BOVINEO, UNE ANNEE DÉJÀ !

Les branches bovines des coopératives Geo et Cavac créaient il y a un an l'union Bovineo, qui a rapidement évolué vers une fusion de Geo au sein de Cavac, tant les synergies sont nombreuses. Premier bilan pour cet anniversaire.

Un an après sa création, Bovineo dresse un bilan positif. Aujourd'hui, cette fusion est pleinement opérationnelle, ce qui permet à Bovineo d'obtenir des résultats tangibles seulement un an après sa création, au bénéfice des éleveurs.

Commercialisation

Les volumes commercialisés depuis juillet 2013 ont augmenté de 3 % par rapport à la somme des volumes de Geo + GPVB Cavac de l'an passé. Une bonne performance alors

COMMERCIALISATION



122 000

BOVINS (+3% N-1)

400 000 €

DE PLUS-VALUES (FILIÈRES QUALITÉ)

DÉVELOPPEMENT

+ 3 850

PLACES JEUNES BOVINS

+ 1 000

PLACES EN VACHES ALLAITANTES





que le marché régional de l'abattage baisse de 3%. Depuis la fusion, la massification des achats de bovins a permis de mieux répondre aux attentes des sites d'abattage, une vingtaine au total. Dans un contexte de volatilité accrue des cours, cette meilleure adéquation entre l'offre de Bovineo et la demande des sites d'abattage (race, conformations...) est de fait source de valeur ajoutée pour les éleveurs. La recherche de valeur passe aussi par le développement des filières qualité. Grâce à ses 12 filières, Bovineo a pu verser aux éleveurs concernés 400 000 € de plus-values.

Développement

Le développement de la production est un leitmotiv pour Bovineo qui a renforcé sa politique d'installation des jeunes et d'agrandissement des ateliers. Depuis le 1^{er} juillet 2013, 2150 places d'engraissement ont été créées et 1700 consolidées auprès de respectivement 24 et 12 éleveurs. A cela s'ajoute la création de 1000 places en vaches allaitantes chez 20 jeunes agriculteurs.

Soutien

Bovineo a renforcé très notablement son soutien financier à l'ensemble des éleveurs sous forme de prêts à taux 0 %. L'enveloppe a plus que doublé, passant de 7 millions d'euros (Geo + Cavac) à 18 millions d'euros. Auparavant restreint aux seuls engraisseurs, le système a été élargi aux naisseurs-engraisseurs. De plus, Bovineo a actionné son dispositif de caisse d'incitation et de régulation (pour passer les mauvaises périodes conjoncturelles) : 300 000 € de compléments de prix ont été versés aux éleveurs pour pallier la baisse des cours de jeunes bovins laitiers et viande.

Logistique

L'optimisation logistique a permis de diminuer de 15 % le nombre de kilomètres parcourus lors des tournées des camions. La baisse des coûts d'infrastructures a également été permise par le regroupement de l'ensemble des équipes sur un seul et même site, au Margat à La Ferrière (85). Grâce à la fusion, Bovineo bénéficie à la fois de l'expertise métier de ses équipes spécialisées en viande bovine et de l'expertise transversale (services « support ») de la coopérative polyvalente Cavac. ■

▶ BIENVENUE

OLIVIER PAILLON NOUVEAU DIRECTEUR-ADJOINT

Olivier Paillon a rejoint le 10 juin 2014 Bovineo en qualité de directeur-adjoint, avec la perspective de reprendre le poste de directeur. Depuis mars 2006, il occupait le poste de directeur du groupement de producteurs Corali basé en Charente. Il a travaillé auparavant au sein du groupe des éleveurs du Pays Vert à Aurillac, et du groupement des producteurs de la Meuse (devenu EMC2 élevage).

Mathieu Staub, après avoir assuré l'intérim depuis un an à la direction, lui confiera les rênes dans les mois qui viennent. Mathieu Staub continuera à suivre l'activité du groupement bovins au travers de sa fonction de directeur-adjoint du Groupe Cavac en charge des productions agricoles. ■



Olivier Paillon, Mickaël Bazantay, Mathieu Staub.

▶ JOURNÉE PORTES-OUVERTES

AFFLUENCE AU MARGAT

Le site du Margat à La Ferrière a fait le plein le 27 juin dernier. Les éleveurs se sont déplacés en nombre pour découvrir les métiers du groupement de producteurs et ses infrastructures. Le signe que Bovineo est reconnu sur le terrain. ■



▶ ANNIVERSAIRE

CHAPEAU AGRI-ÉTHIQUE !

Les 12 et 13 juin, Agri-Éthique a soufflé sa première bougie. Agriculteurs, coopératives, meuniers, boulangers : pas un des partenaires ne manquait à l'appel pour fêter cette belle réussite.

Un grand coup de chapeau ! Il fallait au moins cela pour célébrer le premier anniversaire de la démarche Agri-Éthique qui s'étend de plus en plus sur le territoire. Les 12 et 13 juin, l'ensemble des partenaires de la filière blé était réuni : de l'agriculteur jusqu'au boulanger. Parmi eux, Thierry Barbarit, le premier boulanger de France à avoir adhéré à la démarche par le biais de sa minoterie. Aujourd'hui, il a été rejoint par 250 boulangeries situées aux quatre coins de la France. La palme de la ville la plus « Agri-Éthique » est remportée par Nantes avec 13 boulangeries au compteur, elle est suivie par Angers (8) et

La Roche-sur-Yon (7). « On a passé la cap de la notoriété professionnelle, soulignait Ludovic Brindejone, le directeur d'Agri-Éthique, il faut maintenant passer le cap de la notoriété auprès du grand-public ». Et tout le monde met la main à la pâte pour y parvenir. Plus de 40 animations ont été réalisées dans les boulangeries, avec la participation d'agriculteurs, qui, comme le notait Ludovic Brindejone non sans une pointe d'humour, deviennent « les stars de la boulangerie le temps d'une journée ». Les clients apprécient énormément ce contact direct avec les agriculteurs et ne sont pas avares de questions.

Jeu concours

Les 15 derniers jours de juin, 50 boulangeries du réseau ont participé à l'opération « Vive l'été, gagnez une moisson de cadeaux ». L'occasion de rappeler au consommateur la saisonnalité du blé et que la période des moissons bat son plein. Le 1^{er} juillet, plus de 4500 personnes avaient participé à un jeu concours en ligne. Cette action a également permis de gagner 1000 fans sur la page Facebook d'Agri-Éthique. Les médias sont aussi un vecteur d'information très efficace pour faire connaître la démarche auprès du grand-public. Depuis 1 an, on peut dire qu'Agri-Éthique a été sous les feux des projecteurs. Une dizaine de passages télé, plus de 300 articles toutes presses confondues. Suite au succès de la démarche dans la filière blé, Agri-Éthique se décline aussi aujourd'hui dans le secteur du vin. On peut désormais trinquer : santé et longue vie à Agri-Éthique ! ■

▶ 18/20

LA 1^{ÈRE} CUVÉE VIN AGRI-ÉTHIQUE



« 18/20 » se veut la preuve tangible que dans le département du Cher (18) d'excellents vins (20) sont produits ! Convaincu par les valeurs d'Agri-Éthique, Daniel Nairaud, viticulteur passionné et propriétaire de la société de négoce Biturige Vins SAS a souhaité engager sa nouvelle cuvée de vin « 18/20 » dans cette nouvelle voie. Le pacte « Vin Agri-Éthique » repose sur un engagement réciproque de tous les acteurs de la filière : les viticulteurs, le négociant – vinificateur (Biturige SAS) et les cavistes. Comme en blé, Agri-Éthique repose sur trois engagements.



▶ CONCOURS

HEUREUX GAGNANTS

Le GAEC le Bois Dudoux a gagné un lot de semences certifiées de blé (12 ha) dans le cadre de l'anniversaire Agri-Éthique. Les semences certifiées sont au commencement de la chaîne de traçabilité, et permettent d'accéder à des débouchés valorisants.



Le premier est économique. Le prix du raisin payé aux viticulteurs est stabilisé pendant 2 ans, à un niveau supérieur à la moyenne du marché de l'ordre de 15 %. Cette majoration est répercutée jusqu'aux commerçants (grossistes, cavistes, restaurateurs...). Au niveau social, la démarche préserve l'emploi en privilégiant les emplois permanents (CDI) au travail saisonnier. Question environnement, les viticulteurs impliqués s'engagent à mettre en place un suivi parcellaire précis, réalisé par une société de conseil extérieure certifiée (SICAVAC) afin de maîtriser la qualité sanitaire et gustative des raisins tout en limitant l'impact environnemental. ■

► HUMANITAIRE

SACS DE BLÉ TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

Depuis sa création il y a 5 ans, la mobilisation ne faiblit pas pour l'action humanitaire « Sacs de blé » qui œuvre en faveur de l'éducation des enfants dans le monde. L'année dernière, 10 000 € ont ainsi été collectés pour l'association Saint-Gabriel Solidarité. Sous la forme de dons mais aussi grâce à la vente des céréales issues de parcelles mises

à disposition par des communautés de communes situées en Vendée, dans le Maine-et-Loire et dans l'Eure. Ce sont les Jeunes Agriculteurs qui assurent les semis, les interventions et les récoltes de quelque 30 hectares. Les céréales seront récoltées cet été à l'occasion de plusieurs manifestations conviviales, la recette de la vente sera reversée à Saint Gabriel Solidarité ou à l'Afdi. ■



Les partenaires réunis à La Mothe-Achard

► PORTES-OUVERTES

EARL DU BOCAGE NOUVEAU BÂTIMENT ÉQUIPÉ DE LA NURSERIE ABS

Le 18 juin, le Groupement porcs Cavac organisait une journée portes-ouvertes chez Xavier Rivault à Aigonnay (79). La construction de ce nouveau bâtiment était une nécessité tant l'ancien était devenu obsolète. Trois salles d'engraissement, une salle de verraterie, une salle gestante... le bâtiment est classique mais offre une nouvelle qualité de travail incomparable à Xavier Rivault. Ce qui est innovant est sans conteste la nurserie qui répond au concept « Action Bâtiment Santé » à haute performance énergétique. Cette « boîte » est composée d'une coque en bois totalement étanche et plastifiée.

Préalablement assemblée en usine et acheminée par camion, la nurserie se monte en seulement une semaine. Le bâtiment est isolé sur toutes ses faces, ce sont donc les porcelets qui se réchauffent eux-mêmes. Au niveau sanitaire aussi, la nurserie ABS est particulièrement performante. Pendant les 21 premiers jours de sa vie, le porcelet est très sensible aux infections. C'est donc

une phase à risques. Indépendant, le bâtiment est à l'abri de toute contamination. Tous les équipements intérieurs sont amovibles et facilement lavables à la pompe à haute pression. De plus il n'y a pas de fosse à lisier sous le bâtiment. L'amélioration notable des performances et les importantes économies énergétiques devraient permettre un retour sur investissement rapide. ■



► SUR LE TERRAIN

MÉCAÉLEVAGE 100 % DE RÉUSSITE !

Pour un coup d'essai, ce premier MécaÉlevage est de l'avis de tous, visiteurs comme exposants, une très belle réussite ! La météo très favorable a ajouté une note de bonne humeur au cadre exceptionnel offert par le Lycée des Sicaudières.

2 800 agriculteurs se sont déplacés à Bressuire pour rencontrer les 75 exposants. Cavac disposait d'un stand qui a accueilli, à l'image de la fréquentation du salon, de très nombreux agriculteurs. Les visiteurs ont investi les ateliers proposés sur les thématiques du désilage en commun, de la petite méthanisation collective, de l'optimisation de l'épandage et de la contention animale. ■



► PLUS D'INFOS

www.operationsacsdeble.com

► RÉGLEMENTATION

NANOPARTICULES UNE DÉCLARATION OBLIGATOIRE

En tant que distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel, la coopérative est tenue de déclarer depuis 2014 l'ensemble des produits qui contiennent des nanoparticules. Les agriculteurs doivent aussi en être informés.

Les substances à l'état nanoparticulaire manufacturées sont passées en dix ans du stade de la recherche fondamentale à celui de la commercialisation. Des milliers de produits dans divers secteurs (alimentaire, articles de sport, bâtiment, cosmétique, électronique, produits phytopharmaceutiques...) intègrent désormais ces substances. Ce marché en pleine expansion reste mal connu, et l'évaluation des risques potentiels de ces substances sur la santé et l'environnement est lacunaire. On sait que les nanoparticules ont des niveaux d'interaction et de pénétration plus importants que leurs homologues macros. Le danger potentiel provient de leur petite taille, qui facilite leur passage à travers les cellules de l'organisme.

Mieux les connaître

Afin de mieux connaître la réalité de la production et de l'utilisation de ces substances, la France a mis en place un dispositif de déclaration des substances à l'état nanoparticulaire. Il s'agit d'une initia-

tive issue du Grenelle de l'environnement. Certains produits phytopharmaceutiques contiennent des nanoparticules. Cavac, en tant que distributeur, a ainsi déclaré en mai 2014 l'ensemble des produits concernés sur un site Web dédié mis en place par le Ministère.

Ce dispositif va permettre de répondre au besoin d'améliorer l'information du public, des consommateurs et des professionnels. Il a pour objectif de mieux connaître les substances mises sur le marché, leurs volumes et leurs usages, de disposer d'une traçabilité des filières d'utilisation et de collecter les informations disponibles sur les propriétés toxicologiques et écotoxicologiques de ces substances. Concernant les éventuels risques des nanoparticules et des produits phytopharmaceutiques en général, on ne le répètera jamais assez, protégez-vous en portant vos Equipements de protection individuels (EPI) et respectez les bonnes pratiques d'utilisation. ■

Sources : ministère de l'Ecologie et Asef.

► DÉFINITION

LES NANOPARTICULES INFINIMENT PETITES

Les nanoparticules sont des éléments dont la taille est comprise approximativement entre 1 et 100 nanomètres, 1 nanomètre étant 1 milliard de fois plus petit qu'un mètre. A titre de comparaison, il existe le même rapport de taille entre une orange et la Terre qu'entre une nanoparticule et une orange. Cette caractéristique dimensionnelle confère à ces matériaux des comportements particuliers et des propriétés très intéressantes. Les nanotubes de carbone par exemple, sont 100 fois plus résistants que l'acier. Depuis les années 90, les nanoparticules sont utilisées dans de très nombreux domaines : cosmétique, électronique, revêtements, textiles, articles de sports, applications pharmaceutiques, applications agroalimentaires, aéronautique, automobile, chimie, construction, optique, etc. ■ Source Asef

► PRODUITS CONTENANT DES NANOPARTICULES *

Nom produit	Cdt
CABRIO TOP	5 kg
BELL	5 L
MAGEOS	0.2 kg / 1 kg
ARCHIPEL	0.6 kg / 3 kg
ALOES	3 kg
ATLANTIS WG	0.6 kg / 3 kg
FOSBURI	5 L
MERLIN WG	0.5 kg
FERIAL	3 L
MISOL	3 L
MONCEREN P	5 kg
BASAMID GR	20 kg
TOPSIN 500 SC	5 L
VINCARE	10 kg
BOA	3 L / 5 L
SURFLAN	5 L
LATITUDE	5 L
CAMIX	5 L / 20 L
CALLISTO	5 L / 20 L
ELUMIS	5 L
CELEST 100 FS	5 L
KARATE ZEON	0.25 L / 1 L
PEAK 75 WG	0.05 kg
TECTO 500 SC	5 L
ALTACOR 35 WG	0.3 kg
STEWARD 30 WG	0.5 kg / 2.5 kg
ALLIE EXPRESS	0.1 kg
RHODAX EXPRESS	5 kg

* la liste intégrale des produits est disponible sur Dialog

► PLUS D'INFOS

www.r-nano.fr

► JOURNÉE PORTES-OUVERTES

LELY VECTOR

UNE DES PREMIÈRES INSTALLATIONS EN VENDÉE

Le GAEC Fontaines est la première exploitation vendéenne à se doter du système d'alimentation automatisé Lely Vector. Lors d'une porte-ouverte organisée les 4 et 5 juin, le robot a fait sensation.



Lancé en Hollande en 2012, le système d'alimentation automatisé Lely Vector arrive en Vendée à Landevielle chez Jean-François, Odile et Johann Nobiron, associés au sein du Gaec Fontaines. On en entendait parler depuis deux ans, on l'avait vu au Space, on le découvre aujourd'hui fonctionner en conditions réelles. Et c'est impressionnant !

Alimentation automatisée

Lely Vector est composé de trois éléments, tout d'abord la « cuisine d'alimentation » est l'espace où les fourrages sont stockés sous forme de cubes et où les aliments minéraux et les concentrés sont entreposés. Le Gaec a choisi d'investir dans un nouveau bâtiment adapté spécifiquement

au système Vector. Par contre, cette installation n'a nécessité aucune modification dans le bâtiment principal (stabulation). La première étape consiste à alimenter la cuisine en fourrage, avec des cubes d'ensilage et les bottes d'enrubannage de foin ou de paille. Le stockage est réalisé pour une durée de 3 - 4 jours.

Le deuxième élément est le **grappin**. Installée dans la cuisine d'alimentation, cette pince à fourrage montée sur un pont roulant permet d'alimenter le bol du robot mélangeur en fourrage, le grappin permet d'évaluer la quantité de fourrage à apporter dans la ration. Il est possible de réaliser jusqu'à 16 rations différentes en y incorporant jusqu'à 8 minéraux et 8 concentrés. Enfin, le troisième élément est sans doute le plus impressionnant : **le robot de mélange et de distribution**. Une fois la ration préparée, ce grand bol à vis verticale mobile se déplace d'un bâtiment à un autre pour assurer automatiquement la distribution de l'alimentation. Le système est intelligent puisqu'il évalue les prochains besoins et repousse la ration des animaux.

« il fallait vraiment que l'on trouve une solution pour alléger la charge de travail »

Gain de temps

Pour le Gaec, tout est parti d'une réflexion autour du gain de temps de travail suite au départ en retraite d'un des associés. Johann Nobiron explique, « Ma mère partant à la retraite prochainement, il fallait vraiment que l'on trouve une so-



lution pour alléger la charge de travail sachant que nous avons deux ateliers laitiers, vaches et caprins ». Le Gaec dispose d'un robot de traite depuis 2007, et c'est donc en toute confiance qu'ils ont décidé d'investir dans ces récentes technologies.

« C'est très intuitif et simple »

Le plan d'alimentation se programme à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. « C'est très intuitif et simple, ajoute Johann Nobiron, l'ajustement des rations est une opération rapide à effectuer ». Outre le gain de temps, les exploitants apprécient la moindre pénibilité. Le Lely Vector ne consomme que 20 KW, il est donc très économe en énergies comparé au tracteur. En termes d'astreinte, ce système nécessite juste de préparer des cubes d'ensilage pour la cuisine. « Et bien sûr il faut passer voir régulièrement ses animaux », précise Johann Nobiron.

Alimentation fraîche

Au niveau nutritionnel, le système Lely Vector permet de leur distribuer une alimentation fraîche sept fois par jour, ce 24h/24 et 7j/7. Lorsqu'elle suit son rythme naturel, une vache en bonne santé s'alimente de 8 à 12 fois par jour. Le système favorise donc leur ingestion. Comme pour le robot de traite, les vaches se sont habituées très rapidement au Lely Vector. Tout comme les éleveurs d'ailleurs ! ■



Autonomie protéique

Un enjeu majeur pour les éleveurs

▶ PROTÉINES

VERS PLUS D'AUTONOMIE

Face à la forte volatilité des cours mondiaux des protéines et des compléments azotés, et pour s'affranchir de la dépendance vis-à-vis du soja d'importation notamment, de plus en plus d'éleveurs aspirent à plus d'autonomie en protéines pour sécuriser leurs systèmes et diminuer leurs coûts de la ration. En pur ou en mélange, les légumineuses permettent de gagner en autonomie fourragère. Intérêt nutritionnel, règles agronomiques, ce dossier fait le point.

L'autonomie protéique est l'équilibre entre les besoins du troupeau et toutes les ressources disponibles ou potentiellement cultivables sur l'exploitation. A l'heure où nombre d'éleveurs se demandent comment améliorer leur autonomie, il n'est pas inutile de rappeler les quelques règles de nutrition à respecter pour bien valoriser ces sources protéiques. Dans la ration, l'utilisation de ces couverts végétaux ou légumineuses est intéressant à plus d'un titre.

Intérêt fourrager

D'un point de vue fourrager, ce sont des apports de fibres intéressants qui permettent de sécuriser les rations parfois riches en amidon et ainsi d'apporter de la structure alimentaire pour stimuler la rumination. Dans le cadre de récolte sous forme d'enrubannage ou de foin, un passage au rotocup avant le pressage est préconisé. Cela permettra d'assurer une taille suffisamment courte pour éviter les refus à l'auge et aussi d'économiser du temps de préparation à la mélangeuse. Pour une récolte d'ensilage, il faut impérativement apporter un conservateur à la confection du silo pour faire baisser le pH (car les fourrages sont pauvres en sucres).

Alternative au soja

Les légumineuses (luzerne, trèfle...) sont des sources de protéines de qualité. Sachez qu'un hectare de luzerne (10 tonnes de matière sèche) produit autant de protéines qu'un hectare de soja (4 tonnes de rendement).

TROIS CONDITIONS POUR REUSSIR

Récolte, 25 % de taux de matière sèche minimum.

Ration, 30 % d'apports protéiques maximum sous cette forme. On conseille de fournir au maximum 30 % des apports en protéines dans la ration à partir des couverts végétaux ou légumineuses. Au-delà, il existe un risque de carence, car nous ne maîtrisons pas la disponibilité de l'azote pour une alimentation azotée correcte du rumen.

Maïs riches en énergie

L'ensilage de maïs doit être suffisamment riche en énergie fermentescible pour assurer la digestion de l'azote soluble apporté par les couverts ou prairies.

- Pour des rations riches en ensilage de maïs (supérieur à 75%), on pourra apporter 3 à 5 kg de matière sèche d'un fourrage à base de légumineuses. Cette pratique permet d'économiser 1,5 kg d'un correcteur azoté à 45 % MAT (matières azotées totales).
- Pour des rations mixtes, les légumineuses fourragères devront être plutôt apportées en substitution des ensilages de ray-grass ou de sorgho. ■





LES PROTÉINES EN CHIFFRES

47 %

C'EST LA PART DE PROTÉINES CONSOMMÉES QUE LA FRANCE PRODUIT ELLE-MÊME, LE RESTE EST IMPORTÉ.



77 %

C'EST L'AUTONOMIE PROTÉIQUE MOYENNE DE LA RATION (FOURRAGES ET CONCENTRÉS) EN ÉLEVAGE LAITIÉ. CETTE PART VARIE FORTEMENT SELON LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE.

► OAD

OPTI FOURRAGE

UNE AIDE DANS LA « RÉFLEXION FOURRAGÈRE »

Cavac a mis en place Opti Fourrage, un outil d'aide à la décision pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent optimiser leur système fourrager. L'audit sera opérationnel cet hiver.

Opti Fourrage est le nouvel outil conçu par Cavac pour accompagner les éleveurs à optimiser leur système fourrager. Le principe est très simple : on compare le système actuel au système fourrager futur en analysant un certain nombre de critères, soit pour diminuer ou remplacer le soja par une production de protéines autonome, soit pour sécuriser ou optimiser la production fourragère annuelle.

Comment ça marche ?

L'outil fonctionne par étapes successives :

1 - Il faut tout d'abord renseigner les données concernant l'exploitation : assolement, surfaces, rendements, effectifs du cheptel, coûts de production liés au troupeau (intrants, charges de mécanisation...).

2 - On projette les modifications alimentaires à troupeaux et objectifs de production zootechniques égaux. Introduction par exemple d'un fourrage à base de légumineuses. Au préalable, on vérifie techniquement les nouvelles rations.

3 - On mesure l'impact de la nouvelle pratique sur les volumes fourragers, les surfaces, la consommation de concentrés

avant et après la modification de l'assolement, et enfin les écarts économiques au niveau de l'alimentation du troupeau.

4 - On analyse l'impact sur les variations de surfaces fourragères et de vente. L'éleveur peut en effet choisir de diminuer ses surfaces de ventes au profit des surfaces fourragères, et inversement. L'outil permet ainsi de simuler tous les cas de figure.

5 - Réalisation d'un bilan économique final annuel

6 - Etude de l'impact des modifications sur les primes et DPU (Une fois que les règles de la nouvelle Pac seront entièrement connues bien sûr !).

Comment ça se passe ?

L'audit Opti Fourrage est réalisé conjointement par un conseiller zootechnique et un conseiller agronomique spécialisé en fourragères. Avant le rendez-vous, les conseillers recueilleront au préalable les données de base de l'exploitation (coût alimentaire, surface, cheptel...) à partir d'un questionnaire. L'audit a été testé cette année avec succès auprès de plusieurs élevages, il sera mis en place définitivement cet hiver 2014/2015. ■



► PLUS D'INFOS :

Contactez votre conseiller en nutrition animale

▶ ZOOM SUR

LE TRÈFLE

UNE CARTE À JOUER

Pour alimenter les ruminants, les protéines sont principalement fournies par les protéagineux ou les légumineuses. Or il n'est pas envisageable d'introduire du pois, de la féverole ou du lupin dans tous les assolements ou de faire de la luzerne dans certaines parcelles. Alors, pourquoi pas le trèfle ?

Il n'y a pas un mais une multitude de trèfles aux qualités et utilisations différentes. En France, on dénombre ainsi plus d'une cinquantaine d'espèces dont voici les principales cultivées :

Le trèfle de Micheli ou Balansa

Peu sensible au gel, ce trèfle annuel se caractérise par sa précocité à floraison : fin mars-début avril, et par son petit poids de mille grains (PMG). En pur il a du mal à tenir debout, il est donc semé en association à la dose de 3-4 kg/ha.

Le trèfle Incarnat

Le plus cultivé jusqu'à aujourd'hui, c'est le plus résistant au froid des trèfles annuels avec une floraison autour du 15 avril. Grâce à sa bonne tenue de tige, il peut être semé en pur à la dose 15 kg/ha ou associé à la dose de 10 -12 kg/ha.

Le trèfle squarrosom

C'est un trèfle annuel géant (>1m) avec une floraison de fin avril à mi-mai. On le sème comme un incarnat en pur ou associé aux mêmes doses.

Le trèfle vesiculosum ou trèfle flèche

Est aussi un trèfle annuel géant encore plus tardif à floraison, fin mai - début juin avec un petit PMG, on le semera en pur à 4-5 kg/ha ou associé à la dose de 2-3kg/ha.

Le trèfle violet

D'une pérennité de 2 à 3 ans, il résiste à des pH acides. On le cultive en pur ou associé à des ray-grass italiens de 24 mois ou des ray-grass hybrides de 36 mois. ■

▶ MÉLANGES TRÈFLES CÉRÉALES QUE DES ATOUTS !

- **40 à 80 unités** d'azote minéral économisées
- **+ 1 tonne** de matière sèche par hectare
- **+ 3 points de protéines** dans la ration
- **Economie** de soja
- **Amélioration** de la structure du sol
- Pas de repousse semis direct du maïs
- Libération précoce des terres

COMPARAISON DES VALEURS ALIMENTAIRES DE DIFFÉRENTES ESPÈCES DE TRÈFLE ANNUEL

	Trèfle de Micheli	Trèfle incarnat	Trèfle squarrosom		Trèfle vesiculosum
Récolte	04/04/13 (Les essarts)	04/04/13 (Les essarts)	04/04/13 (Les essarts)	5/15/2014 (Arthon en Retz)	04/04/13 (Les essarts)
% de matière sèche (MS)	14,10 %	14,40 %	15,40 %	11,80 %	14,60 %
Rendement (Kg de MS/ha)	4270	4180	3740	5100	4620
Matière azotée totale (MAT) en % de MS	20,60 %	20,50 %	16,70 %	15,20 %	19,70 %
UFL	1,09	1,10	1,06	0,82	1,13
PDIE	104	104	99	85	105
PDIN	132	132	107	97	126

TRÈFLE

L'ITINÉRAIRE TECHNIQUE

A peine la moisson terminée qu'il va falloir penser aux cultures dérobées. Car cet hiver, une majorité des sols devront être couverts. En attendant les prochains semis de printemps, les éleveurs ont tout intérêt à semer du trèfle en mélange ou en pur. Décryptage de l'itinéraire technique.

Implantation

Après la récolte de la culture précédente, il est conseillé de faire un faux semis pour limiter les salissements, ainsi qu'un labour si des désherbants à base de sulfonyles ont été utilisés sur la culture précédente. Les semis se feront autour du 10 - 15 septembre. La dose de trèfle dépend de l'espèce choisie comme indiqué dans l'article ci-contre. A cela il convient d'ajouter 10 kg/ha de ray-grass italien non alternatif. Deux options sont ensuite possibles :

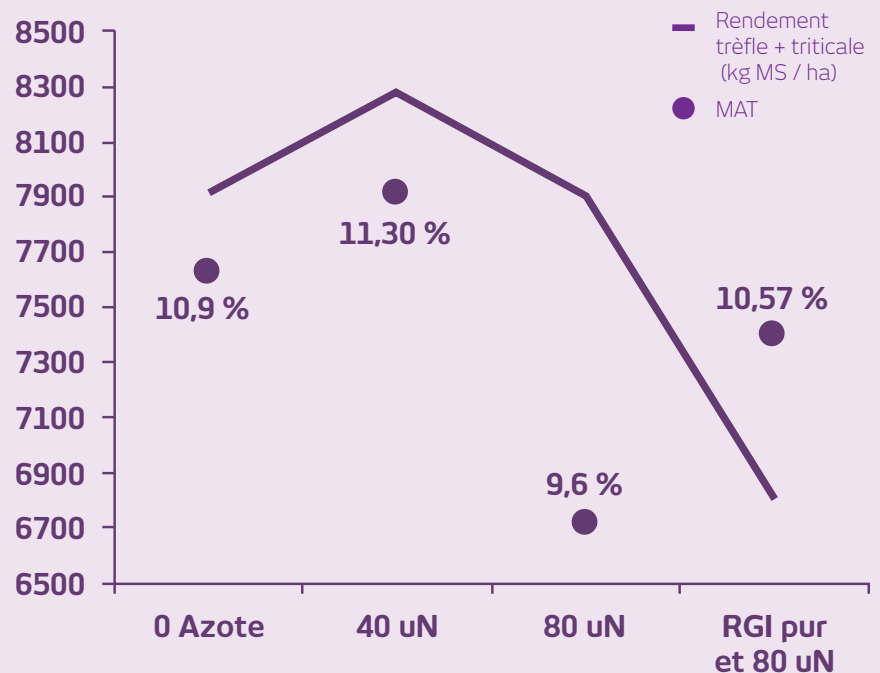
- Mélange avec 70 kg/ha de seigle lignée
- Mélange avec 70 kg/ha de triticale tardif à montaison si l'on vise le rendement, ou 50 kg/ha de triticale tardif et 2 kg/ha de trèfle supplémentaire si l'on vise la qualité.

En effet, les analyses montrent que le triticale est moins riche en protéines que le seigle (différence de 2 points voire plus).

Le semis avec le ray-grass se fait en une seule fois avec un mélange préparé dans la trémie. Par contre, on sèmera en deux fois la céréale en ligne et la légumineuse à la volée suivi d'un bon roulage.



Un excès d'azote est néfaste au rendement



Mouchamps 2014 – Apport de lisier de vache avant implantation suivi de 0-40 et 80 unités d'azote minéral au printemps comparé à la récolte du 07/04/2014. Mélange de 70 kg de triticale RAGTAC + 10 kg de trèfle incarnat Contea. Comparaison à un RGI alternatif (EF486) ayant reçu 80 unités d'azote sortie hiver sur la même parcelle pour une récolte précoce de début avril. (07/04/2014)

Fertilisation Azotée

Légumineuses pures

Avec ou sans apports de matières organiques, il n'y a pas de besoin d'azote minéral sortie hiver.

Légumineuses associées

Si un apport de matières organiques est réalisé à l'automne, on ajoutera 40 unités d'azote sortie hiver pour relancer la graminée ou la céréale. En absence d'apport à l'automne, la dose d'azote minéral sortie hiver peut être multipliée par deux. Attention, un excès d'azote sur le mélange favorise le développement de la céréale au détriment du trèfle avec une perte de rendements (Cf. graphe). La teneur en MAT

est assez faible globalement, ce qui est dû à un effet de dilution lié au rendement élevé.

La récolte

Pour les légumineuses pures, la récolte se fera au stade d'apparition des boutons floraux pour avoir le meilleur ratio rendement/qualité. En mélange, suivant que l'on privilégie rendement ou qualité, on fera un compromis entre le stade de la graminée ou de la céréale et celui de la légumineuse. Suivant les conditions climatiques, sachez aussi qu'il faut prévoir (pour les légumineuses pures ou associées) un à deux jours supplémentaires de séchage par rapport à une graminée pure. ■



▶ JOURNÉE AGRICULTRICES

DANS LES COULISSES DE BENEATEAU

Les agricultrices ont pris le grand large cette année. Tout en gardant les pieds sur la terre ferme puisqu'elles visitaient les unités de production des bateaux du Groupe Beneteau au Poiré-sur-Vie et à Belleville-sur-vie.

En visitant les sites de fabrication de Beneteau, on a le droit à une petite part de rêve. Une cinquantaine d'agricultrices ont pu découvrir le 13 juin les dessous de fabrication des bateaux du Groupe Beneteau. Aujourd'hui le groupe est le numéro un mondial des constructeurs de voiliers et progresse sur le marché des bateaux à moteur. Outre Beneteau, le groupe détient les marques Jeanneau, Lagoon ou bien encore Prestige. C'est également un acteur de premier plan sur le marché européen de l'habitat de loisirs avec la marque O'Hara. Tout en adoptant un profil de plus en plus international, le groupe reste très ancré dans le territoire vendéen. La plupart de ses sites de production, ainsi que son siège social, sont situés dans l'Ouest de la France.

Direction Le Poiré-sur-Vie et Belleville-sur-Vie où sont construits respectivement des monocoques de 30 à 50 pieds et des catamarans Lagoon de 38 à 45 pieds. La fabrication se décompose en deux étapes principales. La première est le moulage. Le moule est recouvert de « gelcoat », cette couche formera le revêtement extérieur de la coque et du pont. Puis plusieurs couches de fibres de

verre enduites de résine polyester sont appliquées à l'intérieur du moule. Cette étape s'avère très importante car la qualité structurale du bateau en dépend. Si à Belleville, le moulage se fait par infusion, au Poiré cette tâche est encore réalisée manuellement pour les bateaux de petite taille. Dans cette partie de l'atelier, on constate une proportion plus importante de femmes. « Elles sont en général plus douées pour ce travail qui requiert rigueur, minutie et régularité dans le dosage de la résine », a expliqué la référente des Ressources Humaines du site. Une fois que la coque et le pont sont fabriqués commence l'étape de montage. Le process est largement inspiré de l'industrie automobile avec une seule ligne de production. Les coques sont équipées poste par poste, au fur et à mesure de la progression de la chaîne : mécanique, plomberie, électricité, menuiserie, accastillage... Deux bateaux sortent par jour du site du Poiré et un catamaran par jour de Belleville. En fin de chaîne, certaines agricultrices ont eu la chance de monter à bord d'un catamaran de prestige. Un rêve à 500 000 €. ■



BLOC-NOTES

FÊTE DU MOUTON ANIMATIONS

Le dimanche 20 juillet 2014
à Givrand (85)

FÊTE DU BOEUF ET DES BATTAGES

Le dimanche 24 août 2014
à Landevieille (85)

BIOMATÉRIAUX JOURNÉE "APPLICATIONS CHANVRE"

Le vendredi 29 août 2014
de 8h30 à 16h00
à Sainte-Gemme-la-Plaine (85)

En savoir plus
Contacter Cavac Biomatériaux
Tel 02 51 30 98 38 ou inscription
par mail à : biomateriaux@cavac.fr

FÊTE DE L'AGRICULTURE 30^E ÉDITION

Le 30 et 31 août 2014
au Poiré-sur-Vie (85)

FOIRE DES MINÉES NORMANDES

Du 5 au 9 septembre 2014
à Challans (85)

FESTI' ÉLEVAGE LAITIÈRES ET ALLAITANTES

Le 6 et 7 septembre 2014
à Chemillé-Melay (49)

FOIRE À L'ANCIENNE PARTHENAISES

Le 7 septembre 2014
à l'Hermenault (85)